

DEMANDE D'INSCRIPTION⁽¹⁾

à transmettre dûment complété au secrétariat du CERLA

'SÉCURITÉ LASER' - 7 au 9 novembre 2016

Date limite d'inscription : Mercredi 5 octobre 2016

Le nombre de places étant limité les inscriptions⁽¹⁾ seront validées par ordre d'arrivée
Une convocation⁽²⁾ vous sera envoyée en confirmation de votre inscription dans la limite des places disponibles
Le CERLA se réserve la possibilité de ne pas ouvrir la session (*candidatures insuffisantes..*) et s'engage à prévenir par mail⁽²⁾

⁽¹⁾Tout formulaire incomplet/ancien/sans règlement ne peut être recevable

NOM : PRÉNOM :

CORPS (ex. PR, MCF, CHERCHEUR, ING., TECH., DOCTORANT(E), STAGIAIRE, MASTER OU AUTRE (PRÉCISER)) :
UNIVERSITÉ LILLE 1 CNRS AUTRE (PRÉCISER)

ADRESSE COMPLÈTE (professionnelle) :
.....

E-MAIL⁽²⁾ (professionnel de préférence) :
⁽²⁾nécessaire pour envoi de la convocation..

TARIF : Etudiant⁽³⁾ Personnel Lille1⁽⁴⁾ Extérieur
⁽³⁾y compris doctorant(e)s ⁽⁴⁾avec adresse @univ-lille1.fr

PRISE DE REPAS : Jour 1 OUI NON - Jour 2 OUI NON - Jour 3 OUI NON

ORGANISME PRENANT EN CHARGE LES FRAIS D'INSCRIPTION :
Signature – Visa (si différent de l'autorité adm^{ve})

RÈGLEMENT : À L'ATTENTION DE L'AGENT COMPTABLE DE L'UL1ST CITÉ SCIENTIFIQUE 59655 VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX
À JOINDRE OBLIGATOIREMENT À CETTE DEMANDE D'INSCRIPTION

Bon de commande⁽⁵⁾ (inter UB, CNRS, Etb public/privé ext^{RN}) Demande de virement (intra UB) Chèque⁽⁶⁾

⁽⁵⁾à libeller à l'ordre l'UL1ST – UFR de physique – CERLA

⁽⁶⁾à libeller à l'ordre de l'Agent comptable de l'Université Lille 1 Sciences et Technologies

Date :

⁽⁷⁾Signature – Visa / Cachet (Autorité administrative) :

⁽⁷⁾se rapprocher des services administratifs de votre structure